



Fédération Varoise de la Libre Pensée

Pour toute correspondance ou demande d'information :
Libre Pensée (Fédération Varoise) – 90 chemin Mignon, 83470 Saint-Maximin
<http://portaildesfederations.ouvaton.org/spip.php?rubrique87>

Congrès départemental de la Fédération varoise

**Dimanche 23 juin à 10h, à Régusse (83630)
chez Robert Oller - 184 avenue des Contents**

Bulletin n°47

p.1 ordre du jour
p.2 rapport moral
p.3 modifications
statutaires
p.4 rapport d'activités
p.5-6 rapport financier

Ordre du jour du congrès du dimanche 23 juin à Régusse

Rapport moral - discussion – Vote
Rapport d'activité - discussion - Vote
Rapport financier - discussion – Vote
Rassemblement régional de la Libre Pensée (30 juin, Néoules)
Congrès national du 10-13 juillet 2013 (Bourg-en-Bresse, 01)
Activité de la Fédération Varoise en 2013-2014
Modifications statutaires
Points divers
Élection du Conseil fédéral

Organisation du congrès

Cette année le congrès fédéral se tiendra chez notre camarade Robert Oller à Régusse. Il est demandé aux camarades de la Libre Pensée d'apporter leurs couverts et un verre. La Fédération fournit le plat principal, vin, café et dessert. Nous demandons à ceux qui en ont la possibilité de préparer une salade d'accompagnement (centraliser sur Jean-Pierre jpierrenormand@yahoo.fr). Le prix du repas (grillades ou poissons) est fixé à 12 euros (les sommes récoltées serviront à la fédération pour ses futures activités).

Rapport moral

Un peu plus d'un an après le changement de président de la République, de gouvernement et de majorité parlementaire les observateurs avertis que nous sommes n'ont rien vu changer.

Nous attendons toujours la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914/1918, engagement pris pourtant par l'ancien président du conseil général de la Corrèze. peut-être que devenu président de la République, il attend 2014 pour tirer un effet médiatique de la commémoration du centenaire du début de la grande guerre ?

Les médias en général qualifiaient son début de mandat de « mou », « hésitant », ne trouvant pas ses marques , ont révisé leur position lorsque la France a précipité son intervention au Mali (une bonne et vraie guerre pour sauver la veuve et l'orphelin)... ceux-ci unanimes ont adoubi François Hollande : la guerre lui donne la stature présidentielle et le fait entrer dans ses habits de président de la République.

Or, pendant le « changement », les affaires continues ! la démission d'un pape et « l'élection » d'un nouveau pape ont pollué les médias d'un cléricanisme dégoulinant durant plusieurs semaines. Le pape François est issu des jésuites, eux dont la définition du **Robert** indique : « *personne qui recourt à des astuces hypocrites* ».

La guerre de l'église catholique contre la science et l'émancipation continue. Ainsi le 29 mars 2013 Alliance Vita salue le maintien par l'Assemblée nationale du principe de l'interdiction de la recherche sur l'embryon humain. Proposition de loi venant pourtant d'une composante de la majorité ! Adoptée au Sénat et repoussée à l'Assemblée nationale, cherchez l'erreur s'il y en a une ! D'ailleurs le président d'Alliance vita le docteur

Xavier Mirabel « *salue l'engagement des députés –quel que soit leur bord- que nous avons alerté et qui ont fait échec à ce texte* ».

Le 21 mai la fondation Jérôme Lejeune , les journaux **La Vie, La Croix** et leur sponsor l'Église catholique apostolique et romaine condamnent l'autorisation de mise sur le marché des nouveaux tests de diagnostic prénatal non invasif (DPNI), permettant une détection plus précoce de la trisomie 21.

Les récentes tribulations sur la loi pour le « mariage pour tous », constituent un nouvel écho de l'affrontement entre République et démocratie d'une part, réaction théologique accouplée au fascisme d'autre part. L'Église catholique a mobilisée en masse contre cette loi de progrès sociétal en utilisant ses établissements scolaires subventionnés par l'État.

Par ailleurs nous attendons toujours le respect de la laïcité organisée par la loi de 1905, ce qui nous amène une nouvelle fois à demander une bonne fois pour toute l'abrogation de la loi Debré et de toutes les lois anti-laïques pour couper la manne financière qui gave l'appétit toujours grandissant de l'Église romaine. Cette même Église qui depuis Rome (13 mai 2013) réclamait « *la liberté d'éducation, clef de sortie de la crise* » dans son colloque de l'école catholique, accueillant Pierre Marsollier, directeur général des écoles catholiques de France, venu illustrer le « *paradoxe français* » et le cardinal Scola décrivant sa vision de l'école libre et publique : « *Publique, n'est pas uniquement ce qui vient de l'Etat, mais tout ce qui naît pour le peuple* »... encore une couche de jésuitisme !

D'autre part l'Union Européenne qui grâce au processus de Bologne poussant à la privatisation des universités et à la reconnaissance des diplômes privés et catholiques, a amené dans le Var un de ses avatars avec l'affaire de l'université privée Fernando Pessoa (qui devrait fermer en 2013) et qui proposait des formations de dentistes pour environ 10 000 euros par an. L'ARS (Agence régionale de santé), après avoir accordé son autorisation et loué des locaux dans un hôpital public, fera marche arrière devant la levée de boucliers de la part des syndicats enseignants et des dentistes.

Enfin, dans le domaine de l'éducation, clef pour la formation du citoyen, la nouvelle loi d'orientation (dite Peillon) sur l'école programme une mise sous tutelle des établissements scolaires par les pouvoirs locaux. La même logique s'applique aux universités avec la loi dite Fioraso... et aux écoles avec me décret sur les « rythmes scolaires ».

Autre saillie « néo laïque » anti-Islam : l'affaire Baby-Loup, concernant le licenciement d'une des employées pour le port du voile, fut rendue dans ses droits par une décision de justice en appel. Certaines forces de fraîche conversion habituellement hostiles à la laïcité (ainsi François Fillon, grand laïque devant l'Éternel comme chacun sait) bêlaient à tout va, ce n'était plus l'affaire « Baby-Loup » mais l'affaire « baby-bêêê »... tout un fromage !

Ces scandalisés de la dernière heure transformant le Code du travail en vide juridique ! Extraordinaire pirouette au moment où le gouvernement passait à l'Assemblée nationale l'ANI (Accord national interprofessionnel) qui promeut peu ou prou la supériorité du contrat d'entreprise sur la loi, accord qui assassine le Code du travail en amenant une nouvelle forme de « collaboration » de classes, par la soumission volontaire des salariés aux intérêts du patronat.

C'est la vieille antienne du corporatisme, qui sous la houlette de l'Union Européenne par le biais des réformes « *structurelles* », de la compétitivité, du « coût du travail »... est en train de créer les conditions politiques de la remise en cause des conquêtes démocratiques et sociales, de la démocratie politique, de l'indépendance ouvrière afin de faire obstacle à l'émancipation des travailleurs (cf. Michel Eliard, **Corporatisme contre démocratie politique**, éditions Selio).

Laq logique est bien connue : prendre et garder le pouvoir en expliquant qu'il faut que tout change sans rien changer, maintenir coûte que coûte l'accord du sabre, du goupillon et du coffre-fort.

Les « archaïques » que nous sommes ne veulent pas changer leur revendication : le rétablissement de la loi de 1905 sur tout le territoire de la République. Cela passe par :

- l'abrogation du statut clérical d'Alsace-Moselle, de la loi Debré et de toutes les lois anti-laïques qui en ont découlées,
- fonds publics à l'École Publique, seule École de la République.

Militons pour une République sociale qui conduira à l'émancipation totale de l'individu, contre toutes les guerres qui assujettissent les peuples au profit d'intérêts financiers et économiques.

Ni dieu, ni maître, à bas la calotte et vive la Sociale.

Projet de modification des statuts de la Fédération varoise de la Libre Pensée

*** Remplacer dans l'Article 3 : « But de l'association » :**

« - Combattre pour le respect de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, tant au plan national, qu'au plan régional, départemental ou local, » :

par :

- Exercer un contrôle des élus, des assemblées électives, et des administrateurs publics en ce qui concerne la séparation des Églises et de l'État et notamment la loi du 9 décembre 1905 et de toutes les dispositions qui assurent la laïcité de l'école et de l'État.

Autre proposition :

« - Veiller au respect par les élus, les. assemblées électives et les administrateurs publics de la stricte séparation des églises et de l'État et notamment et notamment la loi du 9 décembre 1905 et de toutes les dispositions qui assurent la laïcité de l'école et de l'État. »

***Ajouter dans l'Article 4 : Moyens d'action :**

« - Le président peut agir en justice ou, en cas d'empêchement, un membre mandaté par le bureau au nom de l'association. L'adresse pour la réception du courrier peut être différente du siège social en fonction de la personne mandatée. »

*** Modifier tous les termes erronés, les répétitions, ...**



Rapport d'activité pour le congrès de la Fédération Varoise de la Libre Pensée du dimanche 23 juin 2013 à Régusse

L'activité fédérale depuis le congrès du samedi 23 juin 2012 à St Maximin s'est poursuivie avec l'impulsion des réunions de bureau ou de conseil fédéral (10 au total). Elle s'est traduite sous la forme de 4 **bulletins** départementaux (au lieu de 5 l'an dernier) : (n°44 nov. 2012 - n°45 déc. 2012 - n°46 janvier 2013 - n°47 juin 2012). Voici les principales manifestations :

* Le dimanche 2 septembre, nous avons tenu notre stand **au forum de La Garde**. Le bilan est positif pour les contacts que nous avons pu avoir par la suite avec une adhésion à la LP. Aussi, nous nous proposons d'amplifier notre présence vers d'autres forums comme ceux du Pradet (tous les 2 ans), Brignoles, St Maximin... afin de nous faire connaître par un nouveau public.

* Mardi 11 septembre 2012, nous avons participé au dîner-débat sur « la situation au Canada et au Québec » animé par l'humaniste québécois Michel Virard à Vitrolles (13) et le 13 octobre 2012, à la **Conférence** « 1792-2012 : Il y a 220 ans la République » : à **Fontvieille (13)** avec Michel Vovelle et Jean-Marc Schiappa.

* Le dimanche 11 novembre 2012, le **rassemblement pacifiste** au square J. Jaurès et sur la tombe de Charles Fabre "maître d'école", à Mazaugues s'est tenu avec la participation de la LDH de St Maximin et la LDH de Toulon.

* Le dimanche 9 décembre 2012, l'hommage aux **insurgés de 1851** à Aups a pris un tour original avec le film d'une conférence sur le TSCG et le débat qui a suivi ; le banquet s'est tenu au restaurant du Grand Hôtel.

* Le samedi 19 janvier 2013, le **banquet « tête de veau »** au restaurant "Au Vieux Pressoir" avec projection d'un extrait du film "*La révolution française*" suivie d'un débat : "Robespierre et la Terreur, quelle place dans la Révolution française ?" a réuni une vingtaine de convives.

* Le samedi 22 avril 2013, nous nous sommes retrouvés pour le **banquet gras** au restaurant « la Diligence » du Pradet contre les interdits religieux avec une intervention du président Robert Oller sur « *les interdits religieux, le délit de blasphème* » ; il s'est terminé par quelques chansons révolutionnaires traditionnelles.

* Le jeudi 21 mars 2013, nous avons participé à la **conférence sur la loi de 1905** à St Maximin avec pour la LDH Jean Jarry de St Maximin et Henri Huille pour la LP.

* Après avoir participé à la rencontre interdépartementale du dimanche 1er juillet 2012 à Lauris (04), c'est à nous d'organiser la **rencontre interdépartementale** (13-04-06-83-84) pour le dimanche 30 juin à Néoules.

* Le dimanche 12 mai 2013, nous étions au pique-nique républicain de **La Seyne/mer** répondant à l'invitation d'Alex Massari de la LDH de La Seyne, ce qui nous a permis de renouer nos contacts avec Christine Sampéré, conseillère municipale à qui nous pourrions proposer d'organiser avec nous une conférence par exemple sur « l'abrogation de la loi Debré ». Et nous demanderons à la section du PCF de La Seyne la possibilité de tenir notre stand à leur fête républicaine en juillet à La Seyne/sur mer.

Enfin, nous avons réussi à assurer une présence substantielle avec une **délégation de 5 membres** (Normand-Dauphiné-Coll-Giovanetti-Grimaldi) et 3 invités pour le **congrès national de Ste Tulle (04)** des 20-23 août 2012.

Par ailleurs, la nouvelle domiciliation de la LP83 à **St Maximin**, si elle nous a permis de quitter le local municipal de Toulon coûteux et peu confortable, ne nous a pas encore donné la possibilité de bénéficier des avantages de la Maison des Associations de la ville. Nous renouvellerons notre demande au maire de la ville.

Il nous reste : - à nourrir davantage notre **site internet** départemental à l'instar du travail remarquable de nos camarades de la LP04 ; - à relever les messages de notre boîte aux lettres et donner suite aux messages reçus ; - à amplifier davantage notre action vers le moyen et le haut Var ; - à organiser des conférences avec d'autres organisations à La Seyne/mer, St Maximin, La Garde.

Le secrétaire de la LP83

Xavier GIOVANNETTI